

L'an deux mille vingt six, le mardi trente juin, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gautier MAES, Maire.

Convocations envoyées le 24 juin 2026

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers représentés : 01
Conseiller excusé : 01
Conseiller absent : 00

Secrétaire de séance :
M. BELMANT

Délibération : 42-2026

Etaient présents : M. MAES, M. CONTU, Mme BEAUGRAND, M. VELU, Mme RACINE, M. PONCHON, Mme YGOUF, M. BELMANT, Mme LEMAIRE, Mme HARY, Mme RICHARD, M. DREVELLE, Mme TRICOT, M. NOBLESSE, M. ONDICANA, M. GALLET, Mme GOUDMAND, Mme DAVID, M. MARQUES, Mme DEGUINE, Mme LEJEUNE, Mme DIEVAL, M. CHATELAIN, M. CARPENTIER, Mme SORIN LAMBERT (arrivée à 19h11), M. BAHRI, M. HUGUET.

Elu absent mais représenté : M. PEREZ a donné pouvoir à M. CONTU

Elue absente excusée : Mme FARSI

Elu absent non excusé : /

Comptes Financiers Uniques 2025 - Budget Principal et Budgets Annexes

Monsieur l'Adjoint aux finances et marchés publics expose,

L'article 242 de la loi Finances pour 2019 a instauré à titre expérimental le Compte Financier Unique (C.F.U.) désormais généralisé aux collectivités territoriales.

Le C.F.U. constitue un document commun à l'ordonnateur et au comptable public. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion et présente une vision consolidée de l'exercice budgétaire 2025.

Le C.F.U. permet :

- D'améliorer la lisibilité des comptes publics locaux
- De simplifier les procédures administratives entre l'ordonnateur et le comptable public
- De présenter une information financière complète et cohérente

Après examen des documents transmis par le comptable public et des éléments retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2025, il est constaté que les résultats du budget principal et des budgets annexes sont conformes aux écritures comptables.

BUDGET PRINCIPAL – SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉSULTAT 2025 : 619 691.59€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Déficit reporté	2 114 348.34		0.00
16 – Emprunts	1 181 354.34		1 177 714.37
204 - Subventions d'équipements versées			
20 – Immobilisation incorporelles	2 580.00		2 580.00
21 – Immobilisations corporelles	1 171 313.16	446 527.34	468 897.98
23 – Immobilisations en cours	1 140 290.00	34 929.46	918 551.03
27 – Autres immobilisations financières	50 000.00		0.00
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	260 644.50		171 580.83
TOTAL	5 920 530.34	481 456.80	2 739 324.21
RECETTES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
10 – Dotations divers fonds	2 702 164.78		2 496 805.50
13 – Subventions d'investissement	1 591 442.31	535 646.75	595 918.51
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 974.00		546.07
27 – Autres immobilisations financières	50 000.00		49 000.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	495 822.17		0.00
024 – Produit de cessions	821 016.00		0.00
040 – Transfert entre sections	232 121.08		216 745.72
TOTAL	5 895 540.34	535 646.75	3 359 015.80

BUDGET PRINCIPAL – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉSULTAT 2025 : - 7 663.15€

DÉPENSES	PRÉVU	CHARGES A RATTACHER	RÉALISÉ
011 – Charges à caractère général	3 172 561.19	253 267.40	2 893 323.38
012 – Charges de Personnel	6 795 900.00		6 694 452.72
014 – Atténuation de produits	421 413.00		421 403.00
042 – Transferts entre sections	232 121.08		216 745.72
65 – Autres charges de gestion	1 029 851.39	290.85	808 238.29
66 – Charges financières	278 601.11		210 554.97
67 – Charges exceptionnelles	9 500.00		3 353.54
68 – Dotations aux amortissements, aux provisions	20 000.00		18 471.43
023 – Virement à la section d'investissement	495 822.17		0.00
TOTAL	12 455 769.94	253 558.25	11 520 101.36

RECETTES	PRÉVU	PRODUITS A RATTACHER	RÉALISÉ
013 – Atténuation de charges	433 150.00		249 683.94
70 – Produits des services	586 048.00	23 562.10	487 173.78
73 – Impôts et taxes	2 072 847.00		1 900 107.00
731	5 566 282.00		5 462 993.07
74 – Dotations et subventions	3 600 839.00		3 092 661.91
75 – Autres produits de gestion	211 825.00		124 075.76
76 – Produits financiers	118.00		0.00
77 – Produits exceptionnels	15 000.00		9 230.82
78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	3 500.00		14 931.10
042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	260 644.50		171 580.83
TOTAL	12 750 253.50		11 512 438.21

BUDGET ANNEXE CAMPING – SECTION D'INVESTISSEMENT– RÉSULTAT 2025 : 24 166.47€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Déficit reporté	0.00		0.00
21 – Immobilisations corporelles	0.00		0.00
TOTAL	0.00		0.00
RECETTES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Excédent reporté	3 496.05		0.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	0.00		0.00
10 – Dotations et fonds divers	1 737.83		1 737.83
040 – Transfert entre sections	22 872.64		22 428.64
TOTAL	28 106.52		24 166.47

BUDGET ANNEXE CAMPING – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉSULTAT 2025 : - 16 863.18€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Résultat d'exploitation reporté	25 501.67		0.00
011 – Charges à caractère général	2 150.00		0.00
042- Transferts entre sections	22 872.64		22 428.64
TOTAL	50 524.31		22 428.64
RECETTES			
70 – Produits des services	5 533.71		5 565.46
77 – Produits exceptionnels	44 990.60		0.00
TOTAL	50 524.31		5 565.46

BUDGET ANNEXE CINÉMA – SECTION D'INVESTISSEMENT– RESULTAT 2025 : - 24 813.88€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	3 849.25		3 849.25
21 – Immobilisations en cours	85 880.00		50 488.71
TOTAL	89 729.25		54 337.96
RECETTES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Excédent antérieur reporté	151 506.75		0.00
040 – Transfert entre sections	30 656.00		29 524.08
TOTAL	182 162.75		29 524.08

BUDGET ANNEXE CINÉMA – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RESULTAT 2025 : - 17 773.75€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
002 – Déficit antérieur reporté	203 600.64		0.00
011 – Charges à caractère général	97 655.00		67 594.86
012 – Charges de Personnel	48 202.00		0.00
65 – Autres charges de gestion courante	2.00		0.00
042- Transferts entre sections	30 656.00		29 524.08
TOTAL	380 115.64		97 120.63
RECETTES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
70 – Produits des services	98 600.19		75 345.21
74 – Dotations et subventions	120 000.00		0.00
75 – Autres produits de gestion courante	0.00		56.95
77 – Produits exceptionnels	157 666.20		95.47
042 – Transferts entre sections	3 849.25		3 849.25
TOTAL	380 115.64		79 346.88

BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE – SECTION D'INVESTISSEMENT - RÉSULTAT 2025 : 13 789.89€

DÉPENSES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
001 – Déficit reporté	29 566.79		0.00
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	19 318.00		19 317.64
21 – Immobilisations corporelles	61 042.80		22 811.09
23 – Immobilisations en cours	57 994.20		48 320.17
TOTAL	167 911.79		90 448.90
RECETTES	PRÉVU	RESTES A RÉALISER	RÉALISÉ
10 – Dotations, fonds de réserves	89 288.99		87 550.99
021 – Virement de la section de fonctionnement	114 676.00		0.00
040 – Transfert entre sections	21 931.00		16 687.80
TOTAL	225 895.99		104 238.79

BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE – SECTION DE FONCTIONNEMENT - RESULTAT 2025 : 32 862.49€

DÉPENSES	PRÉVU	CHARGES A RATTACHER	RÉALISÉ
011 – Charges à caractère général	27 439.00		17 791.21
67 – Charges exceptionnelles	200.00		0.00
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	250.00		0.00
023 – Virement à la section d'investissement	114 676.00		0.00
042 – Transferts entre sections	21 931.00		16 687.80
TOTAL	164 496.00		34 479.01
RECETTES	PRÉVU	PRODUIT A RATTACHER	RÉALISÉ
002 – Excédent antérieur reporté	90 018.12		0.00
75 – Autres produits de gestion courante	0.00		0.21
70 – Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandise	74 146.00		48 023.65
77 – Produits exceptionnels	500.00		0.00
78 – Reprises sur provisions et dépréciations	100.00		0.00
042 – Transferts entre sections	19 318.00		19 317.64
TOTAL	184 082.12		67 341.50

Après avoir entendu les explications des comptes financiers uniques par Monsieur l'Adjoint aux Finances et en respect de l'article 2124-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte l'assemblée, Monsieur CONTU assure la présidence de la séance et fait procéder au vote des Comptes Financiers Uniques 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE à la majorité, 23 voix POUR et 4 abstentions les Comptes Financiers Uniques du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2025.

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour Expédition Conforme,
 Le MAIRE,

Monsieur Gautier MAËS




Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le



ID : 080-218005858-20260630-DELIB422026-BF